



Coordination nationale CLES
Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur
Université Grenoble Alpes CS 40700
38058 GRENOBLE CEDEX 9
info@certification-cles.fr

COMMUNIQUÉ

Grenoble, le 28 février 2022

Certification CLES : une nouvelle convention tripartite entre MESRI, France Universités et l'Université Grenoble Alpes

Parmi les nouveautés, l'introduction d'un Comité d'Orientation Stratégique avec la participation du monde socio-économique.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI), France Universités (anciennement CPU) et l'Université Grenoble Alpes (UGA) réitèrent leur soutien au CLES, le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur. Le CLES est constitué par un réseau interuniversitaire dont la coordination nationale a été confiée en 2013 à Grenoble en raison d'une Convention tripartite signée entre le MESRI, France Universités et l'UGA. Cette convention vient d'être renouvelée avec des modifications importantes et engage les trois parties prenantes jusqu'en 2026.

Nouvelles orientations stratégiques : insertion professionnelle facilitée et ouverture à la formation continue

A cette occasion, un Comité d'Orientation Stratégique (COS) a vu le jour. Cette nouvelle instance prend désormais des décisions sur les grandes orientations pour l'avenir du CLES. Elle est composée par 2 représentants de chacune des parties prenantes : MESRI, France Universités, UGA, Coordination nationale CLES, et par 2 représentants issus du monde socio-professionnel. La composition de ce COS confirme la volonté du CLES de s'ouvrir au monde de l'entreprise, possible depuis la publication de l'arrêté de 2016 qui permet à tous les publics de passer cette certification. Cette volonté s'est concrétisée en 2020 par la création d'un poste de responsable relations avec le monde socio-économique, et en 2021 avec l'inscription de 30 fiches CLES au Répertoire spécifique des certifications de France compétences (c'est-à-dire une par langues et par niveau, le CLES couvrant 10 langues et les niveaux B1, B2 et C1 du Cadre Européen de Référence pour les langues - CECRL). L'obtention de la certification CLES favorise une insertion professionnelle, l'interaction orale qui la caractérise étant une compétence indispensable et très appréciée en contexte professionnel.

« Je suis ravie de m'engager aux côtés de la certification CLES, c'est un beau projet qui souligne une fois de plus l'excellence des universités françaises, je me félicite de leur ouverture vers les besoins du monde de l'entreprise » commente Gisèle Hivert-Messeca, Directrice de projet à la Direction stratégie et ressources de



Coordination nationale CLES
Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur
Université Grenoble Alpes CS 40700
38058 GRENOBLE CEDEX 9
info@certification-cles.fr

Business France, l'agence pour l'internationalisation des entreprises françaises, et membre du Comité d'orientation stratégique du CLES.

Reconnaissance socio-économique et internationale

Cette reconnaissance du monde socio-économique est l'un des prérequis pour son éligibilité au regard de l'arrêté « licence », qui impose aux étudiants de passer une certification en langue anglaise pour l'obtention de ce diplôme. « *[dans le cadre de l'arrêté licence] nos universités sont libres de choisir les certifications qu'elles souhaitent, pourvu que celles-ci correspondent aux critères énoncés dans l'arrêté : reconnaissance internationale et reconnaissance socio-économique. Le CLES répond pleinement à ces deux exigences. De plus, un marché public n'est pas nécessaire pour faire passer le CLES à nos étudiants, comme l'offre de certification CLES est déjà disponible au sein de nos établissements.* » précise François Germinet, président de CY Cergy Paris Université et de la Commission formation et insertion professionnelle de France Universités, également président du premier COS du CLES.

Quant à la reconnaissance internationale, le CLES est adossé depuis sa création en 2000 au CECRL du Conseil de l'Europe, largement reconnu en Europe et dans le monde, ainsi que membre fondateur du réseau NULTE (*Network of University Language Testers in Europe*) qui fédère plus de 250 universités en Europe.

COMPLEMENTS :

Liste des membres du Comité Orientation Stratégique CLES :

Pour la Coordination nationale du CLES :

Marie-Hélène FRIES, Directrice par intérim
Laurent ROUVEYROL, Directeur Adj.

Pour le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation :

Sarah THORNTON, Conseillère scientifique et pédagogique
Muriel POCHARD, Sous-directrice Stratégie et qualité des formations

Pour France universités :

François GERMINET, Président de la commission Formation et insertion professionnelle de FU et président de CY Cergy Paris Université,
Lise DUMASY, Conseillère recherche SHS et science ouverte

Pour l'Université Grenoble Alpes :

Yassine LAKHNECH, Président
David DECHENAUD, VP Formation

Représentants du monde socio-professionnel :

Gisèle HIVERT-MESSECA, Business France, Direction Stratégie et Ressources
Éric BLAISE de MAISONNEUVE, Conseiller du Commerce Extérieur de la France



Coordination nationale CLES
Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur
Université Grenoble Alpes CS 40700
38058 GRENOBLE CEDEX 9
info@certification-cles.fr

Références :

Site CLES : <https://www.certification-cles.fr>

Arrêté du 4 novembre 2016 relatif au certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000033519129>

Arrêté du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000041782410>

A propos

CLES :

Le **Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES)** est une certification d'État sous l'égide du Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) créée en 2000.

Inscrit au Répertoire spécifique de France compétences et éligible au CPF, le CLES est accessible à tous les publics. Les épreuves sont organisées par une cinquantaine d'établissements de l'enseignement supérieur accrédités. La Certification CLES est disponible en 10 langues et permet d'évaluer les compétences en langues des candidats selon les niveaux B1, B2 et C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) du Conseil d'Europe. Les sujets des épreuves permettent d'évaluer les compétences de compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production écrite et orale, interaction orale.

Depuis 2013 la Coordination nationale de la certification CLES est portée par l'Université Grenoble Alpes (UGA) dans le cadre d'une convention tripartite signée entre le MESRI, France Universités et l'UGA.



Contact presse : Irene Bordin
Responsable Communication et relations avec le monde socio-économique de la Certification CLES
Tél : +33 (0) 7 64 55 10 96
presse@certification-cles.fr

France Universités :

France Universités représente l'ensemble des universités françaises, de nombreux regroupements universitaires, les INP, les écoles françaises à l'étranger, les écoles normales supérieures, des INSA, de grands établissements. A travers leurs dirigeantes et leurs dirigeants, France Universités représente plus d'1,7 million d'étudiants et 200 000 personnels. Son rôle est de porter la voix des universités dans le débat public, d'être force de proposition et de négociation



Coordination nationale CLES
Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur
Université Grenoble Alpes CS 40700
38058 GRENOBLE CEDEX 9
info@certification-cles.fr

auprès des pouvoirs publics français, européens et internationaux (gouvernement, parlement, collectivités territoriales), des associations d'élus, des institutions publiques, et des acteurs économiques, sociaux, culturels et médiatiques.

Les membres de France Universités sont convaincus que la liberté académique, qu'une science libre et que l'accès à la connaissance sont des éléments essentiels et non négociables de toute démocratie, qui garantissent des droits humains fondamentaux dont chacune et chacun doit bénéficier partout.



Contact presse : Johanne FERRY-DELY
Conseillère Presse et communication
Directrice de la communication et des
partenariats de France Universités
Tél : +33 (0) 1 44 32 90 03
johanne.ferry-dely@franceuniversites.fr

L'Université Grenoble Alpes (UGA) :

Dans le top 150 des meilleures universités mondiales du classement de Shanghai, ancrée sur son territoire, pluridisciplinaire et ouverte à l'international, l'UGA fait partie des 8 universités françaises labellisées initiatives d'excellence (IDEX). Elle réunit Grenoble INP, Sciences Po Grenoble, l'École nationale d'architecture de Grenoble, les composantes de l'ancienne Université Grenoble Alpes dont l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'Académie de Grenoble (INSPE).

59 000 étudiants dont 10 000 étudiants internationaux et 2 900 doctorants, et plus de 7 700 personnels se répartissent sur plusieurs campus dans les agglomérations de Grenoble et Valence principalement. Les organismes nationaux de recherche CEA, CNRS, INRIA et INSERM sont associés encore plus étroitement à l'Université Grenoble Alpes pour développer une politique commune en recherche et valorisation à l'échelle internationale.

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/>

Avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).